

CAFERUIS - RESPONSABLE D'UNITE D'INTERVENTION SOCIALE

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITE D'INTERVENTION SOCIALE DE NIVEAU 6



● ● ● MÉTIER

Les professionnels, responsables d'une unité de travail, assurent l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers. Ils pilotent l'action dans le cadre des projets de service.

Intermédiaires entre direction et équipes, ils sont en position d'interface dans les organisations, ce qui leur confère un rôle essentiel pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers. Dans leurs fonctions, ils disposent d'autonomie, d'initiative et de responsabilité dont le degré varie selon leur position hiérarchique dans la structure et le niveau de délégation.

● ● ● EMPLOI

Les postes proposés, requièrent une grande rigueur, ainsi que des capacités d'autonomie, d'anticipation et d'organisation pour animer une équipe pluridisciplinaire, apporter un regard professionnel et bienveillant sur les situations des usagers accueillis. La personne titulaire d'un CAFERUIS exerce son activité principalement dans les associations à but non lucratif, les collectivités territoriales et la fonction publique, et les organismes d'accueil spécialisés privés dans les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale et professionnelle...

● ● ● CARRIERE EVOLUTIVE

La carrière d'un chef de service socio-éducatif peut évoluer vers des formations supérieures ou d'encadrement tel que les :

- Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS)
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissements ou de Service d'intervention sociale (CAFDES)

● ● ● LES APTITUDES

- Capacité d'écoute
- Sens du dialogue Recul et sens de l'observation
- Créativité
- Goût du contact humain

● ● ● PRÉREQUIS

Être âgé de 18 ans minimum et avoir moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage.

Pas d'âge maximum pour les personnes ayant une RQTH, les sportifs de haut de niveaux ou les créateurs d'entreprise.

- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles
- Justifier d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles
Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou d'un diplôme national ou d'un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles
- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles. Et satisfaire à l'épreuve orale d'admissions soit d'un diplôme de travail social de niveau IV et justifier de quatre ans d'expérience dans un établissement ou service social ou médico-social.

Et satisfaire à l'épreuve orale d'admission

● ● ● MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- Remplir le dossier d'inscription sur le site du CFA GIAPATS.
- Réussir l'épreuve oral d'admission en entrée en formation.

● ● ● ALLEGEMENTS ET DISPENSES

Des allègements de formation ou des dispenses d'épreuves de certification sont possibles pour des candidats titulaires de diplôme ou de certificat mentionnés à l'annexe III de l'[arrêté du 31 août 2022](#) déjà cité.

Les allègements et dispenses seront inscrits dans le protocole d'allègement des centres de formation.

● ● ● DUREE DE LA FORMATION

La durée du contrat peut être variable en accord avec l'apprenant et l'employeur. La formation préparant au CAFERUIS se déroule sur une période de 12 mois.

Pour l'apprenti, la formation est totalement gratuite, la formation est financée par l'OPCO de votre employeur ou est pris en charge par l'employeur du secteur public ou le CNFPT.

Formation théorique 400 heures

La formation s'articule autour de 4 blocs de compétences (BC) :

BC 1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale (150h)

BC 2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale (100h)

BC 3 : Gérer les volets administratifs, logistique et budgétaire d'une unité (60h)

BC 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service (90h)

Les blocs de compétences peuvent être validés séparément après jury plénier et sont acquis à vie

Formation pratique 420 heures

Expérience sur le terrain emploi en Alternance avec la formation.

La formation pratique se déroule sous la forme d'un stage long effectué auprès d'un professionnel exerçant des fonctions d'encadrement et de Maître d'apprentissage dans un établissement ou service social ou médico-social. Les Modalités d'évaluation du stage long s'effectuent en collaboration avec le Maître d'apprentissage et l'UFA.

● ● ● VALIDATION DE LA FORMATION

Présence aux cours et méthodologies, participation, travaux intermédiaires (DST, fiches de lecture, exposés collectifs, enquête de terrain, travaux de groupe) et écrits professionnels + épreuve orale.

● ● ● OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir Concevoir et conduire des projets d'unité ou de service dans le cadre du projet institutionnel
- Savoir-faire une Expertise technique
- Manager une équipe
- Savoir organiser son travail, la gestion administrative et budgétaire d'une unité ou d'un service.
- Communication, interface, gestion de partenariat
- Evaluation, développement de la qualité

● ● ● UNITÉS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

- UFA IRTS MARSEILLE
- UFA CCPAM MARTIGUES

● ● ● INSCRIPTION

L'inscription se fait directement sur le site du GIAPATS AVEC LE FUTUR EMPLOYEUR

● ● ● RESULTATS (BASES SUR LES FORMATIONS PAR L'APPRENTISSAGE EN 2024)

Ce métier n'ayant pas eu de certification par la voie de l'apprentissage, il n'y a donc aucune étude de réaliser.



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Nous vous invitons à visiter notre site et à nous contacter pour concrétiser votre projet de formation par la voie de l'apprentissage.

www.cfa-giapats.fr

04 91 90 51 99

info@cfa-giapats.fr

Formulaire candidats



Vous pouvez candidater en flashant le QR code.